



Coup de pouce à l'emploi est un atelier chantier d'insertion. Depuis vingt ans, il favorise le retour au travail de personnes dites éloignées de l'emploi. Elles accomplissent des missions d'entretien des espaces verts, du petit patrimoine, des chemins de randonnée mais aussi de distribution des bulletins communaux, de repassage et de ménage. Chaque année, vingt-cinq personnes sont accompagnées pour préparer un projet professionnel. Photo Le Progrès/Isabelle DEVOOS

SAINTE-SIGOLÈNE Économie

# Coup de pouce à l'emploi propose de créer une ressourcerie

Récupérer les objets dont nous n'avons plus l'utilité, les réparer, les nettoyer, les transformer pour ensuite les remettre sur le marché : c'est le concept des ressourceries. Une démarche de l'économie sociale et solidaire dans laquelle voudrait bien s'engager Coup de pouce à l'emploi.

Coup de pouce à l'emploi existe depuis vingt ans dans le territoire de l'est du département. Installée dans un appartement à Sainte-Sigolène, l'association embauche en CDD vingt à vingt-cinq personnes, chaque année, pour l'atelier de ménage et repassage, ou d'entretien des espaces verts.

Elles y restent missionnées de quatre mois à plusieurs années, selon les profils. Les collectivités sont parties prenantes dans ce dispositif d'insertion par l'économie, mais pas seulement, les privés et les particuliers peuvent aussi faire appel à Coup de pouce à l'emploi.

Aujourd'hui, comme dans toute entreprise, ses dirigeants cherchent à diversifier l'activité. Un développement qui pourrait prendre la forme d'une ressourcerie-



« On vit depuis des décennies dans une société de gaspillage. Limiter l'utilisation de produits nouveaux et donner une deuxième vie aux objets, tout en diversifiant les offres d'emploi des personnes que nous suivons, nous paraît intéressant », assurent Michel Bozonnet et Frédéric Roux, président et directeur de Coup de pouce à l'emploi. Photo Le Progrès/Isabelle DEVOOS

« L'idée que l'on défend c'est donner une deuxième vie aux objets et une deuxième chance aux hommes et aux femmes qui travaillent à Coup de pouce »

Michel Bozonnet, président de l'association

recyclerie.

Comme l'explique Michel

Bozonnet, le président de l'association : « Une res-

sourcerie a plusieurs fonctions : la collecte d'objets, leur revalorisation par le tri, le nettoyage et la réparation, la revente, la sensibilisation au tri. Elle permet aussi de créer de l'emploi. »

« L'étude a montré que c'était viable, qu'il y a un gisement dans les trois déchèteries du secteur »

Des arguments qu'ils espèrent faire entendre, avec Frédéric Roux, le directeur, auprès des élus du territoire. Pour appuyer leur projet, rien de mieux qu'une étude de faisabilité. 10 000 euros ont été investis sur les fonds propres de Coup de pouce à l'emploi, en plus de la subvention de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), pour la faire réaliser par un cabinet indépendant.

« Il ressort que cette ressourcerie, qui privilégie la réparation et le réemploi des objets seconde main, est tout à fait faisable. L'idée est d'extraire les objets destinés à l'enfouissement pour les remettre dans le circuit de la vente. Il existe un gisement. En particulier dans la benne

WEB +

Retrouvez notre vidéo sur [leprogres.fr](http://leprogres.fr)

des encombrants des déchèteries du Symptom : à Basen-Basset, Monistrol-sur-Loire et Yssingeaux. »

Des agents valorisateurs à l'entrée des déchèteries

Les deux responsables ont visité plusieurs ressourceries. « On a pris contact avec les élus pour savoir ce qu'ils en pensaient parce qu'on ne peut pas conduire ce type de projets sans les collectivités territoriales. Il faut des équipements, du matériel, une structuration », détaille Michel Bozonnet.

Avant d'insister : « On a eu une bonne écoute auprès des élus, mais ce n'est qu'une écoute. Il faut que le Symptom investisse dans les bâtiments et nous permette de prélever sur les déchèteries. Ce qui serait bénéfique pour elles parce que les prélèvements baissent leurs volumes à enfouir. »

Isabelle DEVOOS

[isabelle.devoos@leprogres.fr](mailto:isabelle.devoos@leprogres.fr)